



Erreur de paie suite à un stage bafa

Par **pauni07**, le **04/03/2009** à **14:40**

Ma fille a fait son stage pratique du bafa dans un centre de loisirs. Elle a été payée mais elle vient de recevoir un courrier stipulant qu'il y avait une erreur sur son salaire. Elle doit rembourser 400 euros.

Est-elle obligée de rembourser cette somme ?? Y a t il un recours puisqu'il y a eu erreur de leur part ? merci de votre réponse